



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E181114

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2023

ÉDITÉ LE 26/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2018

Forme juridique : SASU

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2018B00554

Siret : 837 495 860 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4205993

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144781121

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144781121

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : RAVALEMENT GRAND EST

32, RUE PRINCIPALE
67350 VAL DE MODER

Téléphone : 06 95 91 33 95

Portable : 06 95 91 33 95

Fax :

Site Internet :

E-mail : rge.hancer@gmail.com

Responsabilité légale :

HANCER YUNUS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/12/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/12/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.